

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

D210410-02

L'an deux mille vingt et un, le 10 avril, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en la salle des fêtes, sous la présidence de Madame Isabelle VATANT, première adjointe au maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2021

**Présents** : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLACIN, Bernard CROZAT, Florent FAUCHERY, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Joseph PERROUD, Amélie RAVEL, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

**Absents** : Christian DIDIER (excusé), Christine FIGUET (procuration à Olivier ROCHAS), Florian MARTIN (procuration à Régis MARCEL), Pascal PEREZ (procuration à Isabelle VATANT), Maud SARMEO, Alain TERRAIL (procuration à Carole de JOUX)

**Secrétaire de séance** : Florent FAUCHERY, assisté de Lionel GALLIANO, directeur général des services

**OBJET : Finances – Adoption du compte administratif 2020**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Vu le compte de gestion 2020 dressé par le comptable,

Considérant que le compte administratif 2020 présente les résultats suivants :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	664 029,84 €	2 062 110,73 €
-Dépense	613 403,40 €	1 790 299,72 €
<b>=Solde d'exécution</b>	<b>50 626,44 €</b>	<b>271 811,01 €</b>
+Résultat reporté de 2019	-28 855,10 €	189 375,81 €
<b>= Résultat de clôture</b>	<b>21 771,34 €</b>	<b>461 186,82 €</b>
<b>+Restes à réaliser</b>	<b>91 235,00 €</b>	
	Recettes	178 514,00 €
	Dépenses	87 279,00 €
<b>= Résultat final</b>	<b>113 006,34 €</b>	<b>461 186,82 €</b>
<b>soit la possibilité d'affecter en fonctionnement</b>		<b>461 186,82 €</b>

Le conseil municipal, le maire ayant quitté la salle (Christine FIGUET ayant donné procuration au maire ne prend pas part au vote) et après en avoir délibéré :

- ✓ donne acte à l'ordonnateur de la présentation faite du compte administratif tel qu'il est annexé à la présente
- ✓ constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion
- ✓ reconnaît la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement
- ✓ arrête les résultats 2020

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	15
Conseillers-ères représenté-e-s	4
Ayant voté pour	19
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

**Pour extrait conforme**

Fait à Montmeyran, le 12 avril 2021

Le maire, Olivier ROCHAS

